

Le montant net qui découle de cette taxe a été estimé, selon des sources dignes de foi, à environ 2½ p. 100 de la taxe complète; néanmoins, ces gens sont tenus de la payer en entier, soit 11 p. 100. Voilà un autre obstacle que doivent surmonter nos jeunes gens qui veulent avoir leur propre foyer.

Je vous le demande, cette majoration possible et autorisée du taux d'intérêt, mentionnée par le ministre, signifiera-t-elle que les gens auront les moyens de construire? Ou bien, rendra-t-elle la chose impossible? S'ensuivra-t-il qu'un jour le domicile privé ne sera plus profitable et qu'on aura tort de penser à se bâtir une maison? Tous les députés savent fort bien que la situation placera encore une fois la famille à faible revenu dans les serres de l'inflation?

Monsieur l'Orateur, nous subventionnons les producteurs de blé et de lait. Nous subventionnons aussi les charbonnages. Je ne suis pas contre, au contraire. Vu que le ministre du Commerce (M. Winters) s'est trouvé dans une situation très embarrassante à propos des cultivateurs de blé, le gouvernement a dû les subventionner. Mais pourquoi ne pensons-nous pas à protéger les plus beaux fleurons de notre société? Pourquoi ne songeons-nous pas à protéger les gagne-petit afin qu'ils puissent obtenir une hypothèque pour se construire une maison?

J'affirme que si nous consentions aux gens gagnant entre \$5,000 et \$7,000 ou \$8,000, une hypothèque pour faire construire leur maison, nous en ferions d'abord de meilleurs Canadiens. Je le répète, nous leur donnerions un intérêt dans leur collectivité. Nous devrions chercher laborieusement les moyens de consentir aux salariés dans cette échelle de revenus, une hypothèque à un taux d'intérêt de 5 p. 100.

Nous ne sommes certes pas si fiers que nous ne pouvons subventionner nos compatriotes afin de les tirer d'un mauvais pas, surtout les jeunes qui fondent une famille. Il est illogique de les laisser habiter les logements à bon marché actuels; ils veulent avoir une maison où leurs jeunes enfants pourront s'ébattre dans le jardin à l'arrière, qu'il soit petit ou grand. Je sais par expérience que c'est important pour ces gens-là.

Je veux faire comprendre au gouvernement l'importance d'aider ces personnes, en passant à l'action. Ces jeunes gens sont le plus grand atout du Canada. Pendant la guerre, ce sont les jeunes gens que nous avons envoyés outre-mer se battre pour nous; je pense qu'il est temps de lutter un peu en leur nom maintenant.

Il est vrai que certains d'entre eux ne seront jamais propriétaires d'une maison; cela a [M. Irvine.]

toujours été vrai. Mais allons-nous les condamner à vivre dans ces complexes d'habitations publiques à prix modique? Ces habitations ne correspondent pas aux aspirations des jeunes ménages avec des enfants qui grandissent. Nous accordons sans exiger d'intérêt des prêts aux pays étrangers qui se développent, et pourtant nous oublions l'atout le plus important de notre propre pays.

Considérons la situation objectivement, monsieur l'Orateur. Ce matin j'ai visité deux institutions bancaires. Il n'y a pas très longtemps, il était possible d'obtenir une hypothèque de ces institutions au taux de 7 p. 100, même si je dois admettre qu'elles ne les accordaient pas à n'importe qui. J'ai demandé au directeur de l'un de ces établissements ce matin quel était le taux actuel, et il m'a répondu 8 p. 100. Je soutiens que c'est un premier pas, et que, d'ici peu, elles augmenteront ce taux au maximum de 8½ p. 100. Je lui ai demandé si c'est ce qui arriverait, mais il m'a dit ne pas être au courant.

Supposons, monsieur l'Orateur, que cela se produise et que les taux en question montent à 8½ p. 100. Les institutions de ce genre vont-elles prêter à un taux inférieur pour des raisons commerciales? Nous allons également trouver un malaise dans le monde des affaires. Le prix de toutes les autres maisons va augmenter dans une proportion équivalente. Prenons une maison qui aujourd'hui coûte \$20,000 et pour laquelle on paie \$20,000 d'intérêt tant que dure l'hypothèque. A l'ancien taux d'intérêt, la maison aurait quand même pu coûter \$20,000 mais l'intérêt se serait élevé à \$12,000 environ. Le prix de la maison a donc augmenté de \$8,000.

Les répercussions s'en feront sentir jusqu'à l'homme qui paie un loyer de \$75 par mois. Celui-ci sera peut-être porté à \$100 par mois. Le type qui gagne, mettons, \$100 par semaine devra payer un loyer augmenté à peut-être \$115 ou \$120, selon les poussées inflationnistes. Il verra retardé le moment où il pourra acheter sa propre maison. Peut-être au moment où il aura épargné l'argent requis sera-t-il trop âgé pour avoir droit à une hypothèque.

• (8.30 p.m.)

Voilà ce à quoi je pense. Je parlais au nom du gagne-petit, de l'ouvrier en salopettes qui tous les jours se rend au travail. C'est à lui que je songe car il contribue à l'essor du pays. J'implore ce soir le gouvernement de faire quelque chose pour l'aider lui et les autres comme lui. Aidons-les à atteindre les buts que se propose tout bon Canadien.

Charité bien ordonnée commence par soi-même. Je ne dis pas qu'il faudrait abandon-